

En 2015, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté dix-sept objectifs de développement durable (ODD) à atteindre d'ici à 2030. Le deuxième consiste à « *éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable* ». En d'autres termes, il s'agit de nourrir correctement 10 milliards d'êtres humains sans nuire à l'environnement. Pour y parvenir, tous les acteurs impliqués, du champ à l'assiette, de la fourche à la fourchette, sont mobilisés. Quelques chiffres et données révèlent que l'on est encore loin du compte.

Le secteur de l'agriculture est le principal employeur du monde et la source de revenu de 40% de la population mondiale. 500 millions de petites exploitations agricoles fournissent jusqu'à 80 % de la nourriture consommée dans les pays en développement. Depuis les années 1900, environ 75% de la diversité des cultures a disparu des champs des agriculteurs.

Au début des années 1990, 980 millions d'individus souffraient de malnutrition, soit 23,2 % de la population mondiale (estimée à l'époque à 5,3 milliards d'habitants).

La faim dans le monde a diminué jusqu'en 2014, où l'on comptait 629 millions d'humains sous-alimentés (8,6% de la population mondiale), et augmente depuis en raison de la faiblesse, la stagnation ou la détérioration de l'économie

Depuis une quinzaine d'années, la fréquence croissante des phénomènes météorologiques extrêmes, l'altération de l'environnement et la propagation des parasites et des maladies contribuent à la pauvreté et à la faim.

En prenant l'ensemble des personnes touchées par une insécurité alimentaire modérée ou grave, environ 2 milliards d'humains n'ont pas régulièrement eu accès à une alimentation sûre, nutritive et suffisante en 2019.

690 millions d'individus souffrent de la faim, soit 8,9% de la population mondiale. C'est 10 millions de plus en 1 an et 60 millions en 5 ans. Si la tendance se poursuit, ils seront 840 millions en 2030 (9,8 % de la population)

Au niveau mondial, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave, et grave uniquement, est plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

Plus de 15000 enfants de moins de 5 ans meurent chaque jour de malnutrition. L'essentiel des individus sous-alimentés se trouve en Asie, mais c'est en Afrique que leur nombre augmente le plus rapidement. Selon une évaluation préliminaire, la pandémie de Covid-19 pourrait ajouter entre 83 et 132 millions de personnes au nombre total de personnes sous-alimentées dans le monde

L'ALIMENTATION PAR LE MENU

L'ALIMENTATION PAR LE MENU

Les projections de population (en milliers d'habitants) par continent de 2025 à 2100 selon l'ONU.

	2025	2050	2075	2100
Afrique	1 508 935	2 489 275	3 498 757	4 280 127
Amérique latine et Caraïbes	681 896	762 432	749 876	679 993
Amérique septentrionale	379 851	425 200	461 329	490 889
Asie	4 822 629	5 290 263	5 142 629	4 719 416
Europe	745 791	710 486	657 283	629 563
Océanie	45 335	57 376	67 282	74 916
Monde	8 184 437	9 735 034	10 577 156	10 874 902

La fracture numérique se réduit mais persiste

La fracture numérique se réduit mais persiste

les zones dites « d'appel à manifestation d'intention d'investissement » (AMII), qui concernent environ 3600 communes, principalement situées en périphérie des grandes villes, regroupant 25,5 millions d'habitants (38% de la population), il est de 77%. Enfin, dans les zones qualifiées de « réseaux d'initiatives publiques (RIP, sans mauvais jeu de mots), situées en milieu rural, qui comptent environ 30 millions d'habitants (45 % de la population), le taux de connexion est à peine de 32%.

Même au sein des ZTD, le taux de couverture reste très inégal. Des communes comme Cannes, Nantes, Nancy, Vénissieux, Toulon, Rouen, Bobigny, Vaucresson, Clermont-Ferrand ont un taux d'accès inférieur à 70%, jusqu'à 46% à Lille. A l'échelle régionale, les inégalités sont tout aussi frappantes.

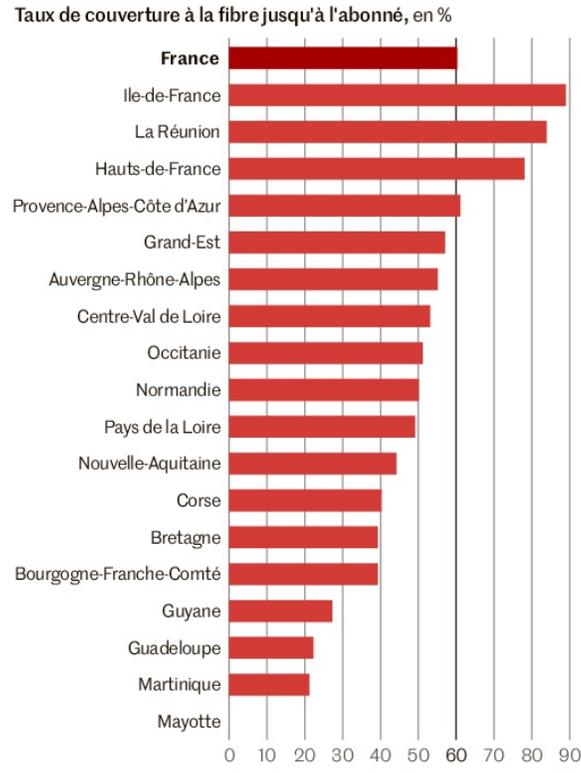
« *La densité de population du territoire est le principal facteur explicatif des inégalités d'accès à une connexion en fibre optique* », observe Terra Nova. En clair, plus le territoire est dense, plus vite l'investissement peut être rentabilisé. Ainsi, dans les zones très denses, les opérateurs avaient commencé à déployer la fibre optique avant même que soient mises en œuvre des politiques publiques incitatives.

Dans les zones situées davantage en périphérie, en revanche, il a fallu faire intervenir une autorité de régulation, afin d'encourager à la mutualisation des réseaux. L'installation de points de mutualisation, où chaque opérateur peut se connecter, permet de diminuer le coût de l'investissement. Le premier opérateur qui déploie son réseau de fibre est tenu de prévenir les autres et de leur donner accès.

« *Dans les zones RIP, l'intervention d'acteurs publics était nécessaire afin de pallier l'absence d'initiative privée et le manque de rentabilité à court et moyen terme des investissements, constate l'auteur de l'étude, Alexandre Monpeulebel. L'union européenne et, surtout l'Etat, subventionnent pour leur part les projets des collectivités territoriales.* » Il a donc fallu attendre la mise en œuvre de politiques publiques pour que commence le déploiement. En outre, toutes les collectivités n'ont pas accordé la même priorité à la couverture en fibre optique de leur territoire et l'ingénierie pour lancer un projet d'équipement reste lourde.

La fracture numérique se réduit mais persiste

La fracture numérique se réduit mais persiste



Infographie : *Le Monde* • Source : Terra Nova, 2021

